



**Procès-verbal
de l'assemblée générale annuelle
tenue le mercredi 8 mai 2019
au Complexe sportif Desjardins
salle GL-217
à compter de 19 h**

1. Ouverture et présences

La présidente Carole Thibaudeau souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte à 19 h 11. Trente-six personnes sont présentes dont on retrouvera les noms à l'annexe 1 (deux pages) du présent procès-verbal.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Clément d'Astous appuyé par Marie Arseneault, l'ordre du jour est adopté.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2018

3.1 Lecture et adoption

Les membres à l'unanimité n'en demandent pas la lecture.

Proposé par Jean-Claude Molloy appuyé de Francis Gagné, le procès-verbal de l'assemblée générale du Club de marche de Rimouski du 9 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

3.2 Affaires en découlant

- *Le registre des résolutions :*
 - rapport du secrétaire : Robert Libersan explique sa démarche de réflexion et informe les membres de l'Assemblée de la décision du CA prise en août 2018 à ce sujet à savoir :
 - de travailler seulement avec le document les *Règles de fonctionnement*;
 - de ne pas remettre à jour le *Registre des résolutions*,
 - mais de le conserver aux archives à des fins historiques;
 - d'éliminer le document *Registre des résolutions des AGAS*,
 - puisque le CA met à l'ordre du jour de sa réunion suivant l'AGA les suites à donner à l'AGA précédente.
 - Francis Gagné explique les fondements qui ont mené à la création du *Registre des résolutions*.
 - À une question d'Huguette Vigneau, réponse est donnée que tous les procès-verbaux de l'AGA et du CA sont conservés depuis les débuts du Club.
- Une journée porte ouverte :
 - Ce point sera explicité dans le rapport annuel du secrétaire sous la rubrique Plan d'action pour souligner le 25^e anniversaire du Club.
- Remerciements à adresser aux bénévoles du sentier de Pointe-au-Père :

- Carole Thibaudeau explique la position du CA à ce sujet à savoir que la décision repose sur le principe que si l'on ne peut le faire pour tous, on ne peut le faire pour aucun.

4. Rapports des administrateurs

4.1 Rapport de la présidente :

- Carole Thibaudeau présente son rapport que l'on retrouvera à l'annexe 2 de ce procès-verbal.

4.2 Rapport du secrétaire :

- Robert Libersan présente son rapport que l'on retrouvera à l'annexe 3 de ce procès-verbal.
- Il répond aux questions sur les couvertures d'assurances du Club.
- Au terme de la présentation de son rapport, Robert Libersan mentionne que son mandat venant en échéance, il n'en sollicitera pas un nouveau. Il en donne les raisons.

4.3 Rapport de la trésorière :

- Linda Saindon présente son rapport que l'on retrouvera à l'annexe 4 de ce procès-verbal;
- Linda Saindon répond aux questions;
- des commentaires sont émis relatifs à la poursuite de la formation de membres comme secouristes.

4.4 Rapport de la responsable à la gestion des membres et aux courriels :

- Katia Gaumond a démissionné de son poste en février dernier pour des raisons professionnelles;
- Josée Tremblay, en remplacement, présente son rapport que l'on retrouvera à l'annexe 5 de ce procès-verbal;
- au terme de la présentation de son rapport, Josée mentionne qu'elle accepterait un mandat de deux ans si l'Assemblée en décidait ainsi.

4.5 Rapport du responsable à la programmation et du site web :

- Michel Roy présente son rapport que l'on retrouvera à l'annexe 6 de ce procès-verbal;
- il mentionne qu'il accepterait un nouveau mandat de deux ans si l'Assemblée en décidait ainsi;
- des commentaires sont émis relatifs à l'utilisation de membres secouristes certifiées ou non;
- au terme de la présentation de ce rapport :
 - Carole Thibaudeau informe l'assemblée que Rando-Québec a produit *Le manuel des guides professionnels de randonnée pédestre*;
 - elle le met à la disposition de tout membre qui lui en fera la demande.

- Venise Bujold adresse des félicitations à Michel Roy pour la clarté, la précision et l'aération du site web. L'assemblée approuve.

5. Ratification des actes posés par les administratrices et les administrateurs

Proposée par Francis Gagné appuyée de Renaud Aupin et approuvée à l'unanimité, les actes posés par les administratrices et les administrateurs du CMR depuis la dernière assemblée générale sont ratifiés.

6. Ratification de la mise à jour des règles de fonctionnement

- Carole Thibaudeau, à l'aide de l'annexe 7 de ce procès-verbal, présente les changements proposés par le CA;
- L'Assemblée ajoute les modifications suivantes :
 - à la section Présidence :
 - 1^{re} puce : changer la phrase *détermine les orientations du Club* par la phrase *s'assure que les orientations du Club seront respectées*;
 - à la section Responsable du site web :
 - 3^e puce : enlever le mot *Google* et le remplacer par *web*;
 - ajouter une puce qui se lit comme suit : *au besoin, cette tâche peut être confiée à une personne externe au CA*;
 - à la section carte de membre :
 - ajouter une puce qui se lira comme suit : *le membre dont la carte vient à échéance en sera informé par courriel*.
- Proposées par Pierre Rhéaume appuyées de Marie-Claude Ouellet et approuvées à l'unanimité, les modifications aux Règles de fonctionnement proposées par le CA et les modifications apportées par l'Assemblée sont adoptées.

Pause d'une durée d'environ vingt minutes.

7. Élections

Choix d'une présidente ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire d'élections.

Carole Thibaudeau propose Lise Skelling à la présidence et Hélène Gaudreau au secrétariat. Les membres de l'assemblée l'approuvent à l'unanimité.

Carole Thibaudeau et Robert Libersan quittent leur poste de présidente et de secrétaire.

Procès-verbal de la secrétaire d'élections Hélène Gaudreau :

- Lise Skelling rappelle aux membres de l'Assemblée que les mandats de Robert Libersan et de Michel Roy viennent à échéance. Un autre poste est à combler par suite de la démission de Katia Gaumond.
- Elle ajoute que les mandats de Carole Thibodeau et de Linda Saindon viendront à échéance à l'AGA de 2020.
- Lise Skelling rappelle le mandat des administratrices ou des administrateurs;

- Elle informe l'Assemblée de la procédure à suivre pour les mises en nomination;
- Lise Skelling déclare ouverte la période de mise en candidature :
 - Clément d'Astous propose Michel Roy;
 - Lise Vigneau propose Chantal Rioux;
 - Huguette Vigneau propose Josée Tremblay;
 - Léonise Petitpas propose Lise Vigneau;
 - Jean-Claude Molloy propose Jacques Dumont;
 - Clément d'Astous propose Pierre Rhéaume;
- Lise Skelling déclare la fermeture de la période des mises en candidature;
- Lise Skelling demande aux personnes proposées leur refus ou leur acceptation en commençant par l'ordre inverse de mise en candidature :
 - Pierre Rhéaume, Jacques Dumont et Lise Vigneau refusent;
 - Josée Tremblay, Chantal Rioux et Michel Roy acceptent.
- Lise Skelling déclare élus Josée Tremblay, Chantal Rioux et Michel Roy.

Une motion de félicitations aux nouvelles élues et au nouvel élu est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Carole Thibaudeau et Robert Libersan reprennent leur rôle de présidente et de secrétaire de l'assemblée.

8. Sujets divers

8.1 Frais de covoiturage :

- Robert Libersan explique le raisonnement suivi par le CA pour recommander la proposition suivante : *que l'allocation accordée aux frais de covoiturage passe de 0,26 \$ à 0,28 \$ pour les voitures compactes et de 0,34 \$ à 0,36 \$ pour les voitures de six passagers et plus;*
- l'on retrouvera à l'annexe 8 de ce procès-verbal le document intitulé Recommandation - frais de covoiturage.
- Proposée par Clément d'Astous appuyé de Michel Gagné, la recommandation du CA est entérinée à l'unanimité

8.2 Tirage :

- d'un prix de présence;
- de trois prix réservés aux responsables de sorties.

Quatre personnes dont le numéro ou le nom est tiré au hasard reçoivent chacune une carte-cadeau d'une somme de 25 \$ du Carrefour Rimouski.

9. Levée de l'assemblée

Denise Veilleux propose appuyée de Gisèle Morin et résolue à l'unanimité, la levée de l'AGA à 21 h 40.

P.S. Au terme de cette AGA, Lise Vigneau donne des précisions sur la marche du 25^e anniversaire du CMR qui aura lieu le 21 septembre prochain.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Robert Lefebvre".

Secrétaire du CA

Le 9 mai 2019